

Diplôme d'Etat de professeur de cirque

RNCP38369 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	133, 333t, 333v
Formacode(s)	45020, 44542
Code(s) ROME	K2105, L1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/11/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE FRATELLINI	30249234300033	Former et organiser l'évaluation
CENTRE NATIONAL ARTS DU CIRQUE	34137252200019	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NAT DES ARTS DU CIRQUE DE ROSNY	34864290100022	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le professeur de cirque est un artiste formé dans les établissements habilités à la délivrance de diplômes dans le domaine du cirque.

Il conçoit l'enseignement du cirque en planifiant et organisant son enseignement (ateliers, cours, interventions ponctuelles), en tenant compte du contexte et de la sécurité des élèves : public, espace, durée, matériel utilisé.

Il définit des situations pédagogiques permettant le développement des capacités artistiques.

Pour chaque élève, il détermine des objectifs à court, moyen et long terme qui tiennent compte de ses capacités physiques et sensorielles ainsi que les contenus généraux d'enseignement. Il définit des outils d'observation, d'évaluation et conçoit un programme adapté. Il définit des critères d'analyse et les met en œuvre.

Mobilisant des connaissances en matière artistique, technique, pédagogique et institutionnelle, il actualise et développe ces acquis et il participe à une démarche de recherche.

Il maîtrise les règles liées aux questions de sécurité et de santé dans la pratique circassienne.

Il anime et conduit des ateliers : situations pédagogiques constituant le projet de l'atelier et les adapte au contexte. Il favorise l'écoute individuelle, collective et contextuelle en développant les échanges et la communication inter élèves. Il sensibilise les élèves à la pratique du spectateur, à la fréquentation de spectacles et aux arts en général. Il permet aux élèves d'appréhender les finalités d'une représentation devant un public.

Il est partie prenante du projet d'établissement en y concevant sa démarche pédagogique et en participant à la mise en œuvre du projet d'établissement et le cas échéant en participant à son élaboration avec les autres enseignants. Il participe aux activités de l'établissement et à leur valorisation, il suscite des échanges entre les élèves d'autres groupes, d'autres établissements et favorise le développement de partenariats avec des établissements culturels.

ACTIVITÉS VISÉES

- Concevoir l'enseignement du cirque
- Animer et conduire des ateliers circassiens
- Être acteur du projet d'établissement des arts du cirque

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Maîtriser les savoirs techniques et artistiques d'au moins une des disciplines du cirque
- Appliquer les fondamentaux d'autres disciplines du cirque
- Identifier et différencier les savoirs, les aptitudes mis en jeu dans l'enseignement du cirque. Mettre en œuvre des méthodes d'enseignement : modèles didactiques et processus d'apprentissage
- Présenter les moyens choisis pour parvenir aux objectifs fixés
- Identifier, pour chaque élève, les difficultés auxquelles il peut se confronter et les stratégies d'apprentissage
- Être à l'écoute des motivations et des imaginaires des élèves, comprendre et accompagner leurs réactions
- Organiser l'atelier pour conserver une dynamique individuelle et collective
- Choisir les supports pédagogiques et matériels adéquats
- Appliquer les savoirs propres à une discipline de cirque en tenant compte des mouvements (anatomie-physiologie, biomécanique).
- Identifier les apprentissages psychomoteurs et leur développement
- Maîtriser les grandes phases d'évolution psychomotrice de l'enfance à l'âge adulte
- Appliquer les bases de la prévention des risques physiques et corporels encourus dans la pratique du cirque et les principaux troubles musculo-squelettiques
- Concevoir des méthodologies d'évaluation de niveau et de progression des élèves (vérifier la cohérence avec les objectifs fixés, les moyens utilisés)
- Concevoir et élaborer la progression dans un cycle de séances pour le groupe et pour l'élève
- Concevoir un programme personnalisé et le décliner en contenu de cycles et de séances en fonction des objectifs (à court, moyen et long terme), du contexte et de l'élève
- Concevoir et planifier l'enseignement en fonction des caractéristiques des publics selon les tranches d'âge et les profils
- Analyser la situation pédagogique et en tirer des conclusions qui permettront d'effectuer les ajustements nécessaires à l'enseignement
- Mobiliser une culture générale, notamment dans le domaine du cirque (histoire du cirque, esthétiques actuelles) et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)
- Être dans une dynamique de veille et de prospectives disciplinaires (nouveaux savoirs, nouvelles approches pédagogiques)
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur la pédagogie concernant les arts de la scène, notamment du cirque (littérature, esthétique, histoire de l'art, sociologie de l'art) Être capable de la réinvestir dans ses

apprentissages

- Se servir de la terminologie descriptive et critique pour commenter les arts du spectacle, au travers d'un projet/mémoire d'initiation à la recherche
- Pratiquer au moins une langue étrangère et viser la maîtrise de l'anglais en contexte professionnel
- Appliquer les règles et les usages liés aux questions de sécurité propres à chaque discipline de cirque
- Surveiller et vérifier le bon état du matériel, sa bonne installation, garantir les conditions de sécurité,
- Sensibiliser les élèves au respect du matériel, de l'espace de travail, leur donner des notions de sécurité
- Organiser l'espace pour l'activité tout en s'assurant de la sécurité des élèves
- Rappeler aux participants les règles et consignes de sécurité (règlement intérieur,).
- Actualiser ses connaissances sur les procédures de sécurité
- Agir de façon adaptée en cas d'accident
- Prévenir toute forme de discrimination dans l'activité
- Exposer et expliquer avec clarté aux élèves son approche pédagogique, les objectifs poursuivis, la finalité à atteindre, les critères d'évaluation de manière synthétique.
- Mettre en œuvre des situations pédagogiques adaptées aux objectifs poursuivis
- Accompagner les élèves dans leur parcours, l'autonomie de leur pratique (apprentissage et expression individuelle) et s'impliquer dans leurs propositions
- Varier les supports d'apprentissages (documentaires, numériques, vidéo...)
- Maîtriser et installer un protocole d'actions indispensables pour la sécurité des élèves
- Prendre en compte les risques physiologiques et les moyens de prévention
- Sensibiliser les élèves à la sécurité (en fonction de leur l'âge et de leur niveau de pratique) et aux bonnes pratiques écoresponsables
- Proposer aux élèves des situations pédagogiques leur permettant de développer la mémoire des mots, des gestes, des rythmes (gestes, enchaînements, situations, textes, musiques, etc.)
- Créer une dynamique du groupe en tenant compte des individualités, des handicaps et maintenir la motivation des élèves
- Choisir et utiliser des techniques de pédagogie différenciée
- Susciter le travail en groupe, l'écoute de l'autre, le partage et l'échange des connaissances entre les élèves
- Sensibiliser au respect de la parité, de la diversité et à la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels dans le cadre de la formation et de la pratique professionnelle du cirque
- Sensibiliser les élèves à avoir un regard critique et une analyse des œuvres à partir d'une lecture de grilles d'analyse
- Favoriser l'ouverture à tous les arts et y rechercher des références dans des esthétiques diverses
- Aborder une diversité de genres, styles et esthétiques et les mettre en perspective
- Sensibiliser à l'histoire du cirque, aux courants actuels et à la diversité des métiers du cirque
- Inciter les élèves à assister aux spectacles, instaurer des liens avec des professionnels et/ou organiser l'échange permettant un retour critique
- Maîtriser les étapes d'élaboration et de réalisation d'une présentation de travaux d'élèves (solo, collectif,...)
- Mettre ses connaissances et ses compétences au service du projet de l'établissement : inscrire sa démarche dans ce projet
- Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire
- Proposer une évolution du projet
- Enrichir et partager la réflexion pédagogique
- Repérer les objectifs éducatifs, les publics visés et les partenariats possibles
- Travailler en équipe avec les personnels de l'établissement (enseignants, techniciens, responsables, ...)
- Susciter et enrichir des projets inter et/ou pluridisciplinaires.
- Faire preuve d'une attitude relationnelle ouverte et coopérante au sein d'une équipe
- Apporter des contributions novatrices, élaborer des stratégies pour le développement de l'activité
- Connaître et savoir appréhender l'environnement de l'établissement (publics, institutions, structures de création)
- S'inscrire dans les partenariats du lieu d'enseignement (Éducation nationale, autres ministères, monde associatif, institutions culturelles, sociales...)
- Apporter ses compétences artistiques et pédagogiques ainsi que son expertise dans la mise en œuvre de dispositifs de sensibilisation et d'apprentissage, pour contribuer à l'élargissement des publics
- Contribuer à l'accompagnement de la pratique amateur
- S'inscrire dans le réseau territorial des institutions culturelles et des établissements d'enseignement

- Participer à un travail en équipe pédagogique à l'échelle d'un réseau d'établissements (notamment conservatoires, écoles d'art, écoles associatives, maison des jeunes et de la culture (MJC), centres de formation, fédérations...)

Blocs de compétences

RNCP38369BC01 — Utiliser les outils numériques de références

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP38369BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP38369BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP38369BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP38369BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP38369BC06 — Concevoir l'enseignement du cirque

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser les savoirs techniques et artistiques d'au moins une des disciplines du cirque
- Appliquer les fondamentaux d'autres disciplines du cirque
- Identifier et différencier les savoirs, les aptitudes mis en jeu dans l'enseignement du cirque. Mettre en œuvre des

méthodes d'enseignement : modèles didactiques et processus d'apprentissage

- Présenter les moyens choisis pour parvenir aux objectifs fixés
- Identifier, pour chaque élève, les difficultés auxquelles il peut se confronter et les stratégies d'apprentissage
- Être à l'écoute des motivations et des imaginaires des élèves, comprendre et accompagner leurs réactions
- Organiser l'atelier pour conserver une dynamique individuelle et collective
- Choisir les supports pédagogiques et matériels adéquats
- Appliquer les savoirs propres à une discipline de cirque en tenant compte des mouvements (anatomie-physiologie, biomécanique).
- Identifier les apprentissages psychomoteurs et leur développement
- Maîtriser les grandes phases d'évolution psychomotrice de l'enfance à l'âge adulte
- Appliquer les bases de la prévention des risques physiques et corporels encourus dans la pratique du cirque et les principaux troubles musculo-squelettiques
- Concevoir des méthodologies d'évaluation de niveau et de progression des élèves (vérifier la cohérence avec les objectifs fixés, les moyens utilisés)
- Concevoir et élaborer la progression dans un cycle de séances pour le groupe et pour l'élève
- Concevoir un programme personnalisé et le décliner en contenu de cycles et de séances en fonction des objectifs (à court, moyen et long terme), du contexte et de l'élève
- Concevoir et planifier l'enseignement en fonction des caractéristiques des publics selon les tranches d'âge et les profils
- Analyser la situation pédagogique et en tirer des conclusions qui permettront d'effectuer les ajustements nécessaires à l'enseignement
- Mobiliser une culture générale, notamment dans le domaine du cirque (histoire du cirque, esthétiques actuelles) et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)
- Être dans une dynamique de veille et de prospectives disciplinaires (nouveaux savoirs, nouvelles approches pédagogiques)
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur la pédagogie concernant les arts de la scène, notamment du cirque (littérature, esthétique, histoire de l'art, sociologie de l'art)
- Être capable de la réinvestir dans ses apprentissages
- Se servir de la terminologie descriptive et critique pour commenter les arts du spectacle, au travers d'un projet/mémoire d'initiation à la recherche
- Pratiquer au moins une langue étrangère et viser la maîtrise de l'anglais en contexte professionnel
- Appliquer les règles et les usages liés aux questions de sécurité propres à chaque discipline de cirque
- Surveiller et vérifier le bon état du matériel, sa bonne installation, garantir les conditions de sécurité,
- Sensibiliser les élèves au respect du matériel, de l'espace de travail, leur donner des notions de sécurité
- Organiser l'espace pour l'activité tout en s'assurant de la sécurité des élèves
- Rappeler aux participants les règles et consignes de sécurité (règlement intérieur)
- Actualiser ses connaissances sur les procédures de sécurité
- Agir de façon adaptée en cas d'accident
- Prévenir toute forme de discrimination dans l'activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue ou terminale

RNCP38369BC07 — Animer et conduire des ateliers circassiens

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exposer et expliquer avec clarté aux élèves son approche pédagogique, les objectifs poursuivis, la finalité à atteindre, les critères d'évaluation de manière synthétique.
- Mettre en œuvre des situations pédagogiques adaptées aux objectifs poursuivis
- Accompagner les élèves dans leur parcours, l'autonomie de leur pratique (apprentissage et expression individuelle) et s'impliquer dans leurs propositions
- Varier les supports d'apprentissages (documentaires, numériques, vidéo...)
- Maîtriser et installer un protocole d'actions indispensables pour la sécurité des élèves
- Prendre en compte les risques physiologiques et les moyens de prévention
- Sensibiliser les élèves à la sécurité (en fonction de leur l'âge et de leur niveau de pratique) et aux bonnes pratiques écoresponsables
- Proposer aux élèves des situations pédagogiques leur permettant de développer la mémoire des mots, des gestes,

des rythmes (gestes, enchaînements, situations, textes, musiques, etc.)

- Créer une dynamique du groupe en tenant compte des individualités, des handicaps et maintenir la motivation des élèves
- Choisir et utiliser des techniques de pédagogie différenciée
- Susciter le travail en groupe, l'écoute de l'autre, le partage et l'échange des connaissances entre les élèves
- Sensibiliser au respect de la parité, de la diversité et à la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels dans le cadre de la formation et de la pratique professionnelle du cirque
- Sensibiliser les élèves à avoir un regard critique et une analyse des œuvres à partir d'une lecture de grilles d'analyse
- Favoriser l'ouverture à tous les arts et y rechercher des références dans des esthétiques diverses
- Aborder une diversité de genres, styles et esthétiques et les mettre en perspective
- Sensibiliser à l'histoire du cirque, aux courants actuels et à la diversité des métiers du cirque
- Inciter les élèves à assister aux spectacles, instaurer des liens avec des professionnels et/ou organiser l'échange permettant un retour critique
- Maîtriser les étapes d'élaboration et de réalisation d'une présentation de travaux d'élèves (solo, collectif,...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue ou terminale

RNCP38369BC08 — Etre acteur du projet d'établissement des arts du cirque

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre ses connaissances et ses compétences au service du projet de l'établissement : inscrire sa démarche dans ce projet
- Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire
- Proposer une évolution du projet
- Enrichir et partager la réflexion pédagogique
- Repérer les objectifs éducatifs, les publics visés et les partenariats possibles
- Travailler en équipe avec les personnels de l'établissement (enseignants, techniciens, responsables, ...)
- Susciter et enrichir des projets inter et/ou pluridisciplinaires.
- Faire preuve d'une attitude relationnelle ouverte et coopérante au sein d'une équipe
- Apporter des contributions novatrices, élaborer des stratégies pour le développement de l'activité
- Connaître et savoir appréhender l'environnement de l'établissement (publics, institutions, structures de création)
- S'inscrire dans les partenariats du lieu d'enseignement (Éducation nationale, autres ministères, monde associatif, institutions culturelles, sociales...)
- Apporter ses compétences artistiques et pédagogiques ainsi que son expertise dans la mise en œuvre de dispositifs de sensibilisation et d'apprentissage, pour contribuer à l'élargissement des publics
- Contribuer à l'accompagnement de la pratique amateur
- S'inscrire dans le réseau territorial des institutions culturelles et des établissements d'enseignement
- Participer à un travail en équipe pédagogique à l'échelle d'un réseau d'établissements (notamment conservatoires, écoles d'art, écoles associatives, maison des jeunes et de la culture (MJC), centres de formation, fédérations...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Un professeur de cirque diplômé d'Etat exerce ses fonctions :

- Au sein des écoles de cirque de loisirs
- Dans des maisons des jeunes et de la culture, des maisons de jeunes de quartiers, des centres de loisirs municipaux, des centres de vacances
- Au sein de compagnies de cirque,
- Dans des établissements scolaires publics ou privés, ou dans des établissements d'enseignement supérieur.

Dans la majorité des cas il enseigne en milieu associatif ayant pour objet l'enseignement du cirque.

Il peut également être en fonction en tant que titulaire, contractuel ou vacataire dans des structures relevant de collectivités territoriales.

Il exerce ses fonctions avec une plus ou moins grande autonomie, sous la responsabilité d'une personne ayant autorité sur un cadre d'enseignement global : directeur d'établissement, directeur artistique d'une compagnie... Il doit notamment se référer au cadre réglementaire en vigueur mis en pratique par l'employeur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Intervenant dans le cadre de stages et d'ateliers dans des compagnies ou des structures relevant du spectacle vivant
Intervenant en milieu scolaire dans le cadre par exemple des ateliers de pratique artistique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour la formation initiale, concours d'entrée, ouvert aux candidats justifiant de l'ensemble des conditions suivantes :

- avoir atteint l'âge de la majorité légale avant le 1er janvier de l'année d'inscription à l'examen ;
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence ;
- justifier d'une pratique artistique dans le domaine des arts du cirque.

Les candidats fournissent un curriculum vitae et une lettre de motivation.

Le directeur de l'établissement peut, à titre dérogatoire, autoriser à se présenter au concours d'entrée des candidats qui ne répondent pas aux conditions fixées au premier alinéa du présent article, après avis d'une commission composée d'au moins trois enseignants de l'établissement, à laquelle peut se joindre une personnalité qualifiée extérieure. Il établit la liste des candidats admis à se présenter au concours d'entrée.

Pour la formation continue, examen d'entrée, ouvert aux candidats remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- justifier d'une activité salariée en qualité d'artiste de cirque de trois années au cours des six années précédant la date de dépôt du dossier d'inscription, pouvant être justifiée par un minimum de mille cinq cent vingt et une heures ou cent vingt-neuf cachets sur cette durée ;
- justifier d'une activité salariée en qualité d'enseignant de cirque d'une durée cumulée au cours des six années précédant la date de dépôt du dossier d'inscription, d'au moins neuf-cent heures, correspondant à deux années scolaires d'au moins trente semaines ;
- justifier de l'obtention du diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque ou d'un diplôme de niveau équivalent dans le domaine du cirque, et attester d'une activité salariée en qualité d'artiste de cirque d'une année au cours des deux années précédant la date de dépôt du dossier d'inscription, pouvant être justifiée par un minimum de

cinq cent sept heures sur cette durée ou quarante-trois cachets.

Les candidats doivent, en outre, fournir une attestation de suivi de la formation à la prévention et secours civiques de niveau 1 datant de moins de trois ans.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury de l'évaluation terminale est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme d'Etat de professeur de cirque ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins :

- un directeur ou responsable pédagogique ou directeur des études au sein d'une école de cirque,
- une personnalité qualifiée dotée d'une expérience confirmée dans le domaine du cirque,
- une personne titulaire d'un diplôme d'enseignement dans le domaine du cirque.

Ce jury peut s'adjoindre, pour certaines épreuves, des examinateurs, titulaires du diplôme d'Etat de professeur de cirque ou d'une expérience confirmée en matière d'enseignement des arts du cirque, dont l'un au moins est issu du domaine des arts du cirque choisi par le candidat et l'un au moins est reconnu pour ses compétences en matière de santé en rapport avec les disciplines artistiques du spectacle vivant. Ces examinateurs ont voix consultative.

La liste des membres du jury est arrêtée par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme d'Etat de professeur de cirque.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience chargé de se prononcer sur les demandes d'attribution du diplôme d'Etat de professeur de cirque par cette voie est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme, ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins :

- deux représentants des employeurs, de droit public ou de droit privé, du secteur de l'enseignement des arts du cirque ;
- un directeur ou responsable pédagogique ou directeur des études au sein d'une école de cirque ;
- une personnalité qualifiée dotée d'une expérience confirmée dans le domaine du cirque ;
- une personne titulaire d'un diplôme d'enseignement dans le domaine du cirque.

Au moment des délibérations, en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Ce jury peut également s'adjoindre, pour certaines épreuves, des examinateurs, titulaires du diplôme d'Etat de professeur de cirque ou d'une expérience confirmée en matière d'enseignement des arts du cirque, dont l'un au moins est issu du domaine des arts du cirque choisi par le candidat et l'un au moins est reconnu pour ses compétences en matière de santé en rapport avec les disciplines artistiques du spectacle vivant. Ces examinateurs ont voix consultative.

La liste des membres du jury est arrêtée par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme d'Etat de professeur de cirque.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 356 €
Selon la branche	6 000 € – 12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
9 356 €	Valeur par défaut · 208 branches
12 000 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/11/2028
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP17016

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38369/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	6 640 €
Durée	1043 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	7
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	57 %
Période	02/2024 – 04/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	8 640 €
Coût moyen par dossier	864 €
Durée moyenne	122 h
Période	01/2024 – 09/2026
France compétences	83 %
Entreprise	9 %
Reste à charge titulaire	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.